

FAITS DIVERS

Pour honorer la mémoire des défenseurs de Saint-Siège, morts en combattant, le pape a décidé qu'un monument commémoratif serait élevé dans le cimetiè...

Ce monument, dont l'exécution est confiée au comte Virginio Vespignani, consistera d'abord en un premier corps de construction octogone avec un large socle...

Le mercredi 3 juin a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de ce monument. On avait réuni, à cette occasion, une foule nombreuse...

Parmi les personnes présentes à la cérémonie, on remarquait M. l'Evêque Mgr. Paccarot, M. le général de Sa Sainteté, et Mgr. Randi, vice-camerlingue de la sainte Eglise...

La sœur de M. Prévost-Paradol vient d'entrer en religion dans l'ordre de Notre-Dame de Sion, dont M. l'abbé Ratisbonne est l'un des fondateurs.

La Patrie donne une bonne nouvelle, mais sur un ton dubitatif. A l'en croire, le gouvernement serait disposé à faire plus qu'il ne dit sur la question de l'interdiction aux soldats de porter des armes hors du service...

Le Courrier des Alpes reproduit une lettre de Bataja qui mentionne un fait de chasse dont le héros est M. Lesbros, sergent-major aux tirailleurs algériens.

M. Lesbros était posté près d'une fontaine, dans la forêt de Lambessa, à l'affût des grives et des merles, lorsque tout à coup il aperçut une panthère qui venait de se désaltérer dans la fontaine.

Le chasseur n'était séparé de l'animal que par une distance de six mètres. Le moindre bruit pouvait trahir sa présence, et d'un bond, la panthère pouvait fondre sur lui. M. Lesbros fit preuve de ce sang-froid qui l'a si heureusement accompagné dans ses nombreuses campagnes d'Italie et du Mexique...

Le Courrier de Lyon rapporte un cruel accident arrivé à un enfant de cinq ans. Il y a quelques jours, à l'école que cet enfant fréquentait, un de ses camarades lui apprenait à produire un sifflement à l'aide d'un noyau de cerise dans la coque duquel il avait pratiqué une ouverture. Au premier résultat obtenu par lui, le petit garçon, transporté de joie, se met à rire et aspire involontairement le noyau qui s'engage dans le larynx...

Dans la soirée de samedi dernier, les sieurs Emile V... et Henri H..., employés d'une importante administration établie rue Jean-Jacques-Rousseau, se trouvaient dans un café de la rue de la Gaîté (ancienne barrière Mont-Parnasse). C'était le jour de paye de ces messieurs; ainsi ils pouvaient être prodigues, faire des largesses...

Avant-hier, à Sèvres, deux jeunes gens s'exerçaient dans un tir à la carabine. X... faisait de vains efforts pour atteindre le but, et son camarade, assis à quelques pas, le raillait de sa maladresse. Après un échange de mots assez vifs, X... se tourna tout-à-coup vers Z... et le couchant en joue, s'écria: « Nous allons voir si je suis si maladroit! »

Le coup partit et la balle alla frapper en pleine poitrine le malheureux qui s'affaissa sur lui-même. Il fut transporté sur le champ à l'hôpital où le médecin constata que la balle, après avoir traversé les côtes, s'était logée dans le dos. L'extraction, habilement pratiquée, réussit à merveille, et, bien que l'état du blessé soit grave, on espère le sauver.

La santé de la reine de Madagascar, qui avait donné les plus vives inquiétudes, est aujourd'hui rétablie. Des correspondances particulières de Tamatave, du 12 avril, apprennent que les médecins européens qui ont donné leurs soins à cette princesse lui avaient prescrit d'aller prendre des eaux minérales, situées près de Tintingue, dans l'est de l'île, mais que les sorciers du palais, après avoir consulté les esprits, s'étaient opposés à son départ.

Quant à la montre, que possédait encore la coupable, elle fut restituée dans la journée de lundi à son légitime propriétaire.

On écrit de Madrid, le 28 mai, au Droit:

Ce n'est plus seulement dans les montagnes de la Ronda, de Tolède, de la Sierra Morgna ou de la Sierra Nevada que les habitants pacifiques sont exposés aux attaques des bandits; c'est à Madrid même ou aux portes de la capitale que les vols les plus audacieux se commettent, au scandale de l'opinion publique indignée.

Le gouvernement central n'a pas accédé à cette demande, et le brigandage augmente tous les jours. A Rayonne, dans les anciens Etats pontificaux, M. le chevalier César Cappa, en sortant lundi soir du Théâtre a été assassiné au milieu de la ville. La justice n'est pas encore parvenue à découvrir l'audacieux auteur de l'attentat.

A Palerme, le gouvernement doit fermer les yeux sur le cours de la fausse monnaie. Tous les jours les condamnés aux bagnoes prennent la fuite. Après l'évasion du fameux Censeri, de Bologne, qui a pu s'échapper des mains des carabinieri dans le port de Livourne, on parle aujourd'hui de trois fameux brigands, condamnés aux galères et détenus provisoirement dans les prisons de Finaleborgo, qui seraient parvenus à s'évader, sans que la justice ait pu encore suivre leurs traces.

Une dernière correspondance nous apprend que les deux plus terribles brigands qui ravageaient tantôt l'Italie, tantôt les Etats du Saint-Père, ont été pris dernièrement par les gendarmes du Pape. L'autorité pontificale a immédiatement remis aux autorités italiennes ces deux bandits nommés Mario Bamiconi et Leonardo Falluca.

Très souvent, les tribunaux ont à juger le crime de bigamie. Il serait facile de prévenir les désordres irréparables que ces sortes d'affaires amènent dans les familles par l'adoption de la mesure suivante:

On ne pourrait-on pas exiger qu'aussitôt la célébration de tout mariage, mention en fût faite en marge des actes de naissance des conjoints, et que désormais aucune copie d'acte de naissance ne pût plus être délivrée sans la déclaration qu'il n'y existe aucune mention de mariage, ou sans porter les mentions qui y auraient été déjà inscrites.

On écrit de Dole, le 6 juin:

Ce matin, à dix heures environ, le propriétaire de la barque lavandière qui se trouve au-dessous du pont de Dole a découvert au fond de l'eau, en face de la promenade Philippe, le cadavre d'un homme bien mis qui paraissait jeune encore; il s'empressa, à l'aide du canot sur lequel il se trouvait et de la gaffe qu'il avait à la main, de le sortir de l'eau; il le transporta sur le bord opposé et il fit aussitôt prévenir le commissaire en chef de police qui survint accompagné du docteur Bouchard. Le cadavre fut déshabillé pour rechercher les causes de la mort, et le docteur constata à la région du cœur une petite blessure d'un centimètre et demi de largeur qui paraissait avoir été faite avec un instrument piquant et tranchant. Dans les poches du paletot on trouva une trousse de chirurgien complète moins la place du bistouri qui ne fut pas retrouvé dans l'eau et avec lequel la blessure avait probablement été faite. Des cartes de visite ont fait reconnaître que le cadavre était celui de M. Mouret, chirurgien en chef du 55e de ligne en garnison à Besançon. Dans la chambre de l'hôtel où M. Mouret avait passé la nuit en revenant de Lons-le-Saunier, on avait assisté aux fêtes du concours régional, on a trouvé un écrit par lequel il faisait connaître que l'on ne devait attribuer les causes de sa mort qu'à lui-même. Il y avait également par écrit quelques recommandations particulières, plus sa montre et dans sa poche une somme de trois cents francs en or.

On signale un étrange accident:

Un jeune homme des environs de Rennes possédait un nombreux bataillon de jeunes faisans, pour lesquels il allait tous les jours dans la campagne chercher des œufs de fourmis (on sait que les œufs de fourmis composent presque exclusivement la nourriture des jeunes faisans). Ces jours derniers, le jeune D... muni d'un sac, partit pour son excursion quotidienne.

La chaleur l'incommodait, il eut la malencontreuse idée, à la première fourniture qu'il recueillit, de se débarrasser de la plupart de ses vêtements; il resta le torse nu. Puis s'approchant, avec son sac, il bouleversa la terre avec un bâton. Mais en moins d'une demi-minute, il se trouva couvert, dans la partie nue de son corps de myriades de fourmis qui lui caquèrent d'abord une vive irritation, et bientôt après une violente douleur.

Le gouvernement central n'a pas accédé à cette demande, et le brigandage augmente tous les jours. A Rayonne, dans les anciens Etats pontificaux, M. le chevalier César Cappa, en sortant lundi soir du Théâtre a été assassiné au milieu de la ville. La justice n'est pas encore parvenue à découvrir l'audacieux auteur de l'attentat.

A Palerme, le gouvernement doit fermer les yeux sur le cours de la fausse monnaie. Tous les jours les condamnés aux bagnoes prennent la fuite. Après l'évasion du fameux Censeri, de Bologne, qui a pu s'échapper des mains des carabinieri dans le port de Livourne, on parle aujourd'hui de trois fameux brigands, condamnés aux galères et détenus provisoirement dans les prisons de Finaleborgo, qui seraient parvenus à s'évader, sans que la justice ait pu encore suivre leurs traces.

Une dernière correspondance nous apprend que les deux plus terribles brigands qui ravageaient tantôt l'Italie, tantôt les Etats du Saint-Père, ont été pris dernièrement par les gendarmes du Pape. L'autorité pontificale a immédiatement remis aux autorités italiennes ces deux bandits nommés Mario Bamiconi et Leonardo Falluca.

Très souvent, les tribunaux ont à juger le crime de bigamie. Il serait facile de prévenir les désordres irréparables que ces sortes d'affaires amènent dans les familles par l'adoption de la mesure suivante:

On ne pourrait-on pas exiger qu'aussitôt la célébration de tout mariage, mention en fût faite en marge des actes de naissance des conjoints, et que désormais aucune copie d'acte de naissance ne pût plus être délivrée sans la déclaration qu'il n'y existe aucune mention de mariage, ou sans porter les mentions qui y auraient été déjà inscrites.

On écrit de Dole, le 6 juin:

Ce matin, à dix heures environ, le propriétaire de la barque lavandière qui se trouve au-dessous du pont de Dole a découvert au fond de l'eau, en face de la promenade Philippe, le cadavre d'un homme bien mis qui paraissait jeune encore; il s'empressa, à l'aide du canot sur lequel il se trouvait et de la gaffe qu'il avait à la main, de le sortir de l'eau; il le transporta sur le bord opposé et il fit aussitôt prévenir le commissaire en chef de police qui survint accompagné du docteur Bouchard. Le cadavre fut déshabillé pour rechercher les causes de la mort, et le docteur constata à la région du cœur une petite blessure d'un centimètre et demi de largeur qui paraissait avoir été faite avec un instrument piquant et tranchant. Dans les poches du paletot on trouva une trousse de chirurgien complète moins la place du bistouri qui ne fut pas retrouvé dans l'eau et avec lequel la blessure avait probablement été faite. Des cartes de visite ont fait reconnaître que le cadavre était celui de M. Mouret, chirurgien en chef du 55e de ligne en garnison à Besançon. Dans la chambre de l'hôtel où M. Mouret avait passé la nuit en revenant de Lons-le-Saunier, on avait assisté aux fêtes du concours régional, on a trouvé un écrit par lequel il faisait connaître que l'on ne devait attribuer les causes de sa mort qu'à lui-même. Il y avait également par écrit quelques recommandations particulières, plus sa montre et dans sa poche une somme de trois cents francs en or.

On signale un étrange accident:

Un jeune homme des environs de Rennes possédait un nombreux bataillon de jeunes faisans, pour lesquels il allait tous les jours dans la campagne chercher des œufs de fourmis (on sait que les œufs de fourmis composent presque exclusivement la nourriture des jeunes faisans). Ces jours derniers, le jeune D... muni d'un sac, partit pour son excursion quotidienne.

La chaleur l'incommodait, il eut la malencontreuse idée, à la première fourniture qu'il recueillit, de se débarrasser de la plupart de ses vêtements; il resta le torse nu. Puis s'approchant, avec son sac, il bouleversa la terre avec un bâton. Mais en moins d'une demi-minute, il se trouva couvert, dans la partie nue de son corps de myriades de fourmis qui lui caquèrent d'abord une vive irritation, et bientôt après une violente douleur.

« Il se roula par terre, sans pouvoir diminuer sa souffrance, les convulsions le prirent, et, défilé horrible, une sorte de déchirement intérieur causé par la présence dans le larynx de fourmis qu'il avait avalées... »

« Harcelé, affolé, il appela du secours. Un paysan qui se trouvait à quelque distance accourut et, s'enveloppant dans des vêtements qu'il mit à terre, porta chez lui, le malheureux jeune homme, qu'étreignait toujours d'atroces convulsions. Quand on fut arrivé à la demeure du malheureux D..., le pauvre garçon avait cessé de vivre. Un médecin, aussitôt appelé, constata qu'il avait succombé à la rupture d'un vaisseau sanguin... »

« L'emploi qui s'est si étonnamment étendu de l'huile de pétrole pour l'éclairage, en a, depuis longtemps, fait connaître les avantages et les inconvénients. Malheureusement, l'habitude nait par amener la négligence des précautions les plus indispensables, et l'on se familiarise tellement avec le danger que l'on ne tient plus aucun compte des accidents, des malheurs dont chaque jour fournit son contingent... »

« On sait maintenant, assez généralement, que le gaz du pétrole développé par la chaleur prend feu avec la plus grande facilité, mais on ne fait pas assez attention à l'influence que la température de l'atmosphère exerce sur cette huile. Aussi, par les chaleurs assez fortes que nous éprouvons à cette époque de l'année, il ne serait pas étonnant de voir des lampes faire explosion à une assez grande distance du feu, tandis que, dans l'hiver, aucun danger n'existerait à une distance insignifiante... »

« Dimanche dernier, à deux heures et demie, à sa lieu, à Saint-Cloud, une grande course de vélocipèdes. Le vélocipède, aujourd'hui, représente une nouvelle branche du sport, par conséquent une nouvelle source d'émotion, de plaisir, d'adresse et d'exercice gymnastique. On nous assure même qu'on va constituer un club ad hoc... »

« L'exercice du vélocipède est aux antipodes de l'exercice du canotage; dans celui-ci, l'immobilité complète des jambes, tandis que les bras et les mains travaillent; dans celui-là, les pieds ont cent fois plus à faire que les mains. Tout canotier devrait être vélocipèdier; de cette façon, il y aurait équilibre entre le développement des forces des différentes parties du corps... »

« C'était à l'exposition de Londres, 1862, un voleur habile avait fait main basse sur plusieurs objets du quartier autrichien, sans qu'on pût le découvrir. Un agent se substitua à l'une des statues de fonte qui décoraient l'édifice, et sous le voile vert dont on les recouvrait chaque soir il attendit la nuit... »

« Les différents journaux d'Amérique nous apportent ce matin une nouvelle qui fera venir aux Irlandais l'eau à la bouche. On a découvert près de Nodaway, dans le Missouri, une source de whisky! Le liquide sort des flancs d'un roc poli et ressemble à l'eau de vie fortement colorée; mais le goût et l'odeur sont ceux du plus pur whisky, avec les mêmes propriétés enivrantes... »

« Un gendarme d'élite a, par mois, environ 80 fr. Joignez-y 35 fr. par jour de logement, cela fait, pour trente jours, 4,130 fr., et pour un an, 13,560 fr. C'est raide! »

« Vous êtes indigné de l'indulgence du tribunal, voilà la dixième fois qu'on vous prend en état de vagabondage. Pourquoi ne voulez-vous pas travailler? »

« Une institution de Bègues vient de s'ouvrir à Paris, avec le concours de M. le ministre de l'Instruction publique. Le fondateur de cette institution philanthropique est M. Cagnan, qui a lu à la Sorbonne différents mémoires sur la guérison du bégaiement par le simple exercice du langage... »

« Dans les salons de Berlin circule l' anecdote suivante: Le roi, se promenant seul dans les jardins du château de Babelsberg, sa rési-

« Votre Majesté m'excusera, reprend le jeune homme, mon service militaire n'appelle à Potsdam; dans trois semaines, je devrai être de garde à la caserne... »

« Aussitôt, le roi fait appeler le jeune homme et le conduit dans son équipage et le conduit lui-même à la caserne, puis le recommande, en souriant, à l'indulgence de l'officier de service, dans le cas où il y aurait quelques minutes de retard... »

MENUS PROPOS

« La discussion des chemins de fer vient d'avoir lieu. C'était un de ces moments solennels où les députés qui ne parlent pas ébaissent pour se montrer. Ils arrivent tous avec un petit chemin de fer dans leurs poches. Chacun a son chemin de fer, comme d'autres avaient leur idée... »

« Je t'ai dit, le moment est solennel, quand un an, les paysans qui forment les deux tiers de la population, se sont poussés le coude en se disant: Il ne parle pas, not' député, c'est vrai. Mais il a son chemin de fer! »

« La séance s'ouvre. On commence. Et aussitôt, le président qui connaît les différents. Les députés sourient aussi. Ah! ça, vous savez que je ne le prends pas en considération, votre petit chemin de fer? »

« Oh! il est très gentil, mais il ne peut pas être considéré. La séance est close. Les députés qui n'ont pas leur chemin de fer rentrent dans leurs paletots. On en a assez fait pour la prospérité nationale... »

« Peu de temps après, le jour des élections arrive. Le député se présente au scrutin, et le maire, qui le soutient, effleure sur tous les murs une proclamation de ce genre: Je compte sur votre patriotisme, chers concitoyens, pour voter M. à la Chambre. Ne pas le nommer serait de l'ingratitude. Il a travaillé sans relâche au développement commercial et industriel du département. Un mot vous rappellera le bienfait dont nous lui sommes redevables. Depuis que M. est député, notre commune jouit d'un projet de chemin de fer... »

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

- 9 juin. — JEANNE JULIE fille légitime de Désire Jean Sival et de Julia Victoire Vanderpol.
Henri, fils légitime d'Henri Joseph Van derweele et de Fideline Gu...
Marie, fille légitime d'Elise Delbar et d'Odile Chrétien.
Charles, fils légitime d'Auguste Florin et de Marie Delaportie.
10 juin. — ELODIE, fille légitime d'Alphonse Stes et d'Eugénie Burggraeve.
Maria, fille légitime de Ferdinand Debruyne et de Léonie Bonte.
Ferdinand, fils légitime de Pierre Rootlan et de Sylvie Verschelden.
Joseph, fils naturel de Jean-Louis et de Pauline Stampaert.
Henri, fils naturel de Philippine Cavezelle.
11 juin. — Jules, fils légitime de Julien Leclercq et d'Elisa Delbar.
Claire, fille légitime de Pierre Leclercq et de Lucie Desbroux.
Marie, fille légitime d'Edmond Harbigny et de Clémence Labbé.
MARIAGES
Camille, fils légitime de Jean-Baptiste, 31 ans, docteur en médecine, et Fideline Adèle Tiers, 23 ans, sans profession.
Henri Joseph Briet, 23 ans, principal clerc de notaire, et Helène Constance Frenaux, 21 ans, sans profession.
Louis Joseph Leveugle, 32 ans, dessinateur, et Urbain Joseph Calonne, 18 ans, sans profession.
Louis Joseph Du Jardin, 31 ans, garçon-brasseur, et Marie Eliza Bouchez, 20 ans, seryente.
J.-B. Vandewalle, 27 ans, liseur pour tissus, et Léonie Virginie Baert, 19 ans, journalière.
Francis Auguste Vandewalle, 20 ans, tisserand, et Marie Thérèse Vanderstraeten, 25 ans, journalière.
Auguste Lammens, 19 ans, rue Decrême, et Marie Thérèse Vandewalle, 19 ans, rue Decrême.
Jean Louis Decrême, 23 ans, teinturier, (Retire du canal).
Vénédicte Joseph Boulet, 41 ans, rattacheur, hôpital.
Anna Gérard, 7 mois, rue Jacquart.
Pierre Joseph Versteeghe, 3 ans, rue Jacquart.
Sophie Delbarre, 75 ans, ménagère, rue des Longues-Haies.